



Un service complet – clé en main

Gestion écologique des déchets dans les résidences : un nouveau service pour les citoyens

Se basant sur la directive européenne 2008/98/CE, le Luxembourg a décrété dans sa loi nationale de gestion des déchets du 21 mars 2012 que les immeubles collectifs (« résidences ») devaient être dotés des équipements nécessaires pour procéder à une collecte sélective des différentes fractions de déchets.

Il s'agit en principe de réduire fortement les quantités de déchets résiduels en collectant séparément et en valorisant différents produits. Outre les matières valorisables conventionnelles comme le papier, le verre et les emballages (Valorlux), il est prévu de collecter séparément les « déchets biologiques » dans les résidences. Viennent s'y ajouter différents produits problématiques tels que les médicaments, les ampoules, les appareils électriques, les piles, les emballages auxquels adhèrent des résidus de peinture ou emballages d'autres substances problématiques et les aérosols.

Afin de garantir une collecte sélective des déchets, les résidences ont comme obligation l'installation des stations de collecte.

Étant gestionnaire de plusieurs parcs de recyclage, nous disposons d'un savoir-faire et des connaissances approfondies qui permettent de répondre à toutes les demandes de recyclage et de valorisation de déchets.

Pour l'aménagement de votre station de collecte, nous vous proposons le service suivant :

- ▶ **Fourniture et installation de la station de collecte**
- ▶ **Vidage des récipients de collecte et tri des produits**
- ▶ **Remise en état de la station de collecte**
- ▶ **Le transport des produits vers les centres de recyclage**

- ▶ **Création d'un bilan annuel des déchets (si demandé)**

Les avantages des stations de collecte :

- ▶ **Vous optimisez la collecte des matières recyclables**
- ▶ **Vous économisez les matières premières**
- ▶ **Vous réduisez le volume de déchets résiduels jusqu'à 68%**
- ▶ **Vous réduisez vos coûts d'élimination de déchets jusqu'à 66%**

Avez-vous encore des questions ?
 ☎ **488 361 1**
 info@ccn.lu